



Convocation pour une réunion du Conseil communal
du mercredi, 23 septembre 2026
à 08.30 heures dans la mairie à Oberanven

ORDRE DU JOUR

1. En séance à huis clos : personnel communal :
 - 1.1. démission d'un fonctionnaire communal ;
 - 1.2. nomination définitive d'un receveur communal.
2. Informations et correspondance.
3. Titres de recettes : approbation.
4. Personnel communal :
 - 4.1. réduction du service provisoire d'un chargé d'études ;
 - 4.2. réduction du service provisoire d'un rédacteur.
 - 4.3. création d'un poste de chargé d'études (100%) dans le groupe de traitement A1 pour les besoins du service technique ;
 - 4.4. création d'un poste de rédacteur (100%) dans le groupe de traitement B1 pour les besoins du bureau de la population ;
 - 4.5. création d'un poste de salarié à tâche manuelle dans la carrière A.
5. Approbation de plusieurs conventions entre la Commune et :
 - 5.1. l'État du Grand-Duché de Luxembourg concernant la convention « Mega-Plus » visant à promouvoir l'égalité des genres sur le plan local ;
 - 5.2. l'association « Graines de culture » concernant la mise à disposition d'une salle communale.
6. Projet de lotissement au lieu-dit au lieu-dit « rue Jean-Pierre Kommes » à Hostert : approbation.
7. Adaptation du règlement général de la circulation de la commune de Niederanven.
8. Confirmation de plusieurs règlements temporaires de la circulation.
9. Approbation des concessions aux cimetières établies par le collège échevinal.
10. Transactions immobilières :
 - 10.1. approbation de plusieurs actes notariés :
 - 10.1.1. vente d'une parcelle sise au lieu-dit « rue de Rodenbourg » à Ernster ;
 - 10.1.2. acquisition d'une parcelle sise au lieu-dit « Niederanven » à Niederanven.
 - 10.2. approbation de plusieurs compromis de vente :
 - 10.2.1. acquisition d'une parcelle sise au lieu-dit « Zwischen Waelen » à Ernster ;
 - 10.2.2. acquisition d'une parcelle sise au lieu-dit « Unter dem Dorf » à Ernster ;
 - 10.2.3. acquisition de plusieurs parcelles sises aux lieux-dits « Beim Kreuzbaum », « Oben dem Sand » et « Auf der Dellgraecht » à Oberanven.

11. Décision sur l'exercice d'un droit de préemption sur une parcelle sise au lieu-dit « rue Munsterbusch » à Senningerberg.
12. Approbation de plusieurs devis.
13. Taux multiplicateurs applicables pour l'année 2027 en matière d'impôt foncier et d'impôt commercial : approbation.
14. Avis sur des décisions prises par le Conseil d'administration de l'Office social du Centrest : crédits supplémentaires.
15. Modifications budgétaires 2026 : approbation.
16. Approbation d'un projet relatif à la mise en conformité et à l'éclairage du gué et pose d'un abribus sur l'arrêt de bus « Stade Jos Becker » à Hostert.
17. Questions des conseillers – Questions des habitants.
18. En séance à huis clos : personnel communal :
 - 18.1. nomination définitive d'un chargé d'études dans le groupe de traitement A1 ;
 - 18.2. nomination définitive d'un rédacteur dans le groupe de traitement B1.
19. Séance restreinte.

Niederanven, le 17 septembre 2026.
Le Collège échevinal.